

EUROMED REPORT

Edition no 35

30 janvier 2002

CONCLUSIONS DU CONSEIL DE L'UE SUR LE MOYEN-ORIENT

28 janvier 2002

La situation au Moyen-Orient se trouve à un moment critique. La spirale actuelle de la violence doit cesser immédiatement et il faut mettre fin à la souffrance des deux peuples. Le Conseil condamne avec fermeté les attentats terroristes qui viennent tout récemment de frapper des civils innocents à Jérusalem.

L'Union européenne réaffirme la déclaration du Conseil européen de Laeken et adresse une invitation pressante aux parties pour qu'elles adoptent toutes les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre immédiatement et sans condition le plan Tenet de cessez-le-feu et les recommandations de la Commission Mitchell. Pour que l'objectif d'instauration de la paix se réalise, il faut que des mesures politiques et de sécurité soient mises en oeuvre en parallèle et dans un esprit de synergie.

Pour éradiquer le terrorisme comme pour construire la paix, Israël a besoin de l'Autorité palestinienne et de son président élu, Yasser Arafat, comme partenaire de négociation. Leur capacité à combattre le terrorisme ne doit pas être affaiblie.

L'Autorité palestinienne et son président élu, Yasser Arafat, doivent tout faire pour mettre fin au terrorisme et à l'intifada armée, pour démanteler tous les réseaux terroristes et pour arrêter et poursuivre les auteurs d'actes de terrorisme. L'Union européenne demande que soient achevés rapidement les travaux de la Commission d'enquête établie par l'Autorité palestinienne afin de faire la lumière sur les circonstances de l'affaire du Karine A. L'Union européenne souhaiterait aussi une participation internationale aux travaux de cette commission.

Le gouvernement israélien doit retirer ses forces militaires et arrêter les exécutions extra-judiciaires, lever les bouclages et toutes les restrictions imposées au peuple palestinien et à ses dirigeants et geler les implantations.

L'Union européenne est extrêmement préoccupée par la destruction des infrastructures et autres installations palestiniennes qui aident les Palestiniens à assurer leur développement économique, social et humanitaire et sont financés par l'Union européenne et d'autres donateurs. L'Union européenne invite le gouvernement d'Israël à mettre un terme à cette pratique et se réserve le droit de demander réparation dans le cadre des instances appropriées.

Une action déterminée et concertée entre l'Union européenne, les Nations Unies, les Etats-Unis, la Fédération de Russie et les pays arabes les plus concernés est indispensable et urgente si l'on veut rouvrir la voie des négociations politiques.